

H-France Review Vol. 19 (May 2019), No. 81

Jean-Baptiste Santamaria, *Le secret du prince. Gouverner par le secret. France, Bourgogne (XIIIe-XVe siècle)*. Ceyzérieu : Champ Vallon, 2018. 338 pp. Bibliography. 25 € (pb). ISBN 979-10-267-0660-1

Review by Marc Boone, Ghent University.

Jean-Baptiste Santamaria, maître de conférences à l'université de Lille, auteur d'un livre magistral sur le fonctionnement de la Chambre des Comptes des ducs de Bourgogne à Lille (paru en 2012), a élargi son champ d'action en étudiant un aspect de gouvernance que les maîtres de la Chambre des Comptes ont souvent évoqué : le besoin de tenir une partie de l'information secrète afin d'optimiser le fonctionnement de la politique.[1] L'introduction cadre l'étude du secret dans un contexte plus large : celui de la naissance de la 'Raison d'Etat' dans le sillage de Machiavel, thématique sur laquelle planent les mânes d'un Kantorowicz et d'autres.[2] Avec Machiavel le secret en politique s'apparenterait à une forme de 'modernité', puisque c'est à partir de ce moment-là que le secret aurait été pensé et construit intellectuellement comme une véritable pratique politique. Il s'agit d'un apriori selon lequel l'utilisation stratégique du secret serait l'apanage du monde 'moderne' et de l'ère de l'absolutisme, une sorte de stade intermédiaire entre un Moyen Âge arriéré et une époque contemporaine lumineuse, où la transparence, et donc une démocratisation du savoir et de l'information, deviendrait – graduellement – la norme. Le livre de Santamaria s'inscrit dans la tendance récente qui consiste à voir dans le bas Moyen Âge une société politique de la communication. Par les assemblées délibératives, la circulation des nouvelles et des rumeurs, le monde politique du bas Moyen Âge s'inscrit dans cette culture de l'ouverture et de la communication, culture dont des penseurs comme Jürgen Habermas l'ont trop longtemps écarté. Cette vision vient d'ailleurs d'être corrigée par Patrick Boucheron et Nicolas Offenstadt, notamment.[3] Les pratiques à la cour des rois de France et des ducs de Bourgogne offrent des arguments aptes à répondre aux questions posées. Les très riches archives bourguignonnes, que l'auteur connaît presque intimement, permettent par leurs comptes, correspondances et multiples témoignages de l'action de leurs institutions centrales, de sonder à la fois l'élaboration d'un espace public et de mesurer à quel degré celui-ci était ouvert ou au contraire clos. Elles couvrent le territoire que les ducs Valois de Bourgogne ont réussi à unifier depuis l'arrivée de leur dynastie dans les anciens Pays-Bas (le duc Philippe le Hardi devient comte de Flandre à partir de 1384), et qu'ils ont agrandi au cours du siècle suivant, essentiellement en y incorporant des principautés relevant de l'Empire germanique.

Dans un premier volet, le prince est au centre de l'attention. Son action se conjugue en effet à l'aide de ce que les 'miroirs' des princes prescrivent. Le secret y est conçu comme élément

essentiel de l'action princière, exemples bibliques et autres à l'appui : comme son pouvoir *in fine* dérive de Dieu, c'est finalement à ce dernier que le prince rend compte. L'analyse des textes normatifs, théologiques et philosophiques est très convaincante. En effet le principe '*qui nescit dissimulare, nescit regnare*' (qui ne sait pas dissimuler, ne sait pas gouverner) mène à ce que le secret, et par conséquent parfois la dissimulation ou même le mensonge, deviennent sacrés et constitutifs de la majesté princière. La devise du duc Jean sans Peur – grand escamoteur s'il y en a eu un – n'était pas pour rien (en néerlandais) '*Ik zwijg*' (je me tais)... Toutefois c'est finalement dans l'action et dans la pratique que l'on peut mesurer l'impact de l'utilisation du secret. Les deux chapitres suivants se concentrent donc logiquement sur les cercles autour du prince où la pratique du secret trouve son expression politique évidente : la cour et ses multiples arcanes (personnalités gravitant autour du prince mais également locaux et emplacements où la cour se manifeste) et les cercles de décision dans son entourage, c'est-à-dire les conseils et institutions toujours plus nombreux et complexes au fur et à mesure qu'on avance dans le temps. Les quatrième et cinquième chapitres s'occupent des domaines où la culture du secret se manifeste en pratique : d'abord la diplomatie et la guerre, ensuite la justice et ses procédures (enquêtes, surveillance et inquisitions de tous genres). Suit alors la façon dont le secret est administré et comment la bureaucratisation permet de garder le secret tout en le faisant connaître à ceux à qui il faut communiquer. Archives et comptabilités se prêtent bien évidemment à l'exercice, et l'auteur revient à son premier amour scientifique: les chambres des comptes, 'temples du secret'. Finalement un dernier chapitre questionne les limites du secret : le prince se retrouve face à ses sujets et à leur désir de savoir et de connaître. Face à une opinion publique qui se construit vers la fin du Moyen Âge, le secret devient enjeu majeur d'un jeu politique et d'un rapport de forces qui pousse au mensonge et à la manipulation.

Le livre se lit par moments comme un roman noir, avec une pléthore d'exemples souvent bien choisis, bien que l'exhaustivité ne soit pas envisageable en soi, tant le sujet est immense et le nombre de cas que l'on peut relever presque inépuisable. L'auteur ne cache pas non plus sa frustration quand il lit pour la tantième fois qu'un messenger est envoyé concernant une communication dont on ne peut et surtout ne veut pas décrire les détails. Il convainc également par le constat que quand nous sommes en peine de connaître des détails concernant les budgets ou des délibérations de conseil, il ne faut pas l'imputer aux hasards de la conservation, mais à une politique délibérée de destruction de documents, pratique pour laquelle le Parlement de Paris fait d'ailleurs figure de modèle. Souvent l'auteur surprend par des remarques pertinentes et justes. Il est clair que pour lui aussi, le fameux « linguistic turn » a eu des effets salutaires, car comme le prouve sa lecture : déjà, au bas Moyen Âge, le secret est devenu une arme mémorielle, tant l'écriture et la réécriture de l'histoire servent à justifier et à construire une vérité politique.

Est-ce à dire que le livre ne pose aucun problème ? D'abord son utilisation et sa maniabilité auraient grandement bénéficié de l'existence d'index (de personnes, de lieux, de citations peut-être). Le lecteur doit se contenter d'une table de matières certes fort détaillée mais cela ne permet pas forcément de retrouver un détail ou une personne mentionnée. D'autant plus que cette table préfère souvent une belle et élégante description au détriment d'une indication plus directe et pertinente. Ceci contraste avec le soin porté - à juste titre d'ailleurs - aux aspects philologiques et étymologiques (p. 31-34). La présence d'un nombre non négligeable de coquilles (par exemple aux pages 33, 66, 68, 73, 130, 131, 174, 205, 212, 241, 263, 306) confirme l'impression d'une production un peu hâtive. Ce qui semble plus préoccupant, c'est le constat que l'auteur n'a pas toujours utilisé la connaissance disponible pour les cas qu'il a sélectionnés

pour construire son argumentation. Un exemple : le cas de Jean Coustain (traîné aux pages 110 et 131), ce parvenu anobli et comploteur incorrigible qui sera finalement exécuté en 1462 après qu'une tentative d'empoisonnement du comte de Charolais (futur duc Charles le Téméraire) de sa part a été découverte. L'article très substantiel que Jonas Braekevelt a consacré à cette affaire et qui se révèle être à plusieurs égards très utile pour les problématiques abordées dans le livre de Santamaria a échappé à l'attention de ce dernier.[4] D'ailleurs, aussi dans le beau livre que Franck Mercier a consacré à l'affaire de la Vauderie d'Arras (paru en 2006 et cette fois bien connu par Santamaria, mais sous-exploité apparemment) l'affaire Coustain est abondamment commentée.[5] Via l'article de Braekevelt, un lien avec l'obsession des ducs de Bourgogne pour le crime de sodomie était évident, cela aurait pu mener à la découverte des articles que le soussigné a publié sur la répression massive de sodomites à Bruges à l'époque bourguignonne et où différents éléments centraux de l'argumentation autour du secret apparaissent (inspiration biblique, implication des plus hautes instances de l'état bourguignon et des édiles locaux, enquête par les officiers locaux, manipulation de la notion de crime de lèse-majesté, etc.).[6] D'autres manquements imputables à une méconnaissance de la littérature en langue néerlandaise (que l'auteur maîtrise toutefois, voir la bibliographie) sont à signaler, au sujet du thème du suicide par exemple (abordé à la page 87) ou encore concernant la position sociale des bâtards dans les Pays-Bas bourguignons (voir la thèse de Myriam Carlier publiée par l'académie royale flamande en 2001).[7] Plus criant : l'absence de la thèse de Hannes Lowagie sur la communication urbaine au comté de Flandre, parue en 2012 et vraiment au cœur des arguments de Santamaria.[8] Concernant le sujet des enquêtes sur les abus de pouvoir et d'influence par les officiers des ducs en Flandre et l'action de la part des sujets et des Membres de Flandre, les institutions dites représentatives, la littérature non utilisée est très abondante et concerne plusieurs grandes thèses classiques (Van Rompaey, Bartier, Prevenier, Blockmans et le soussigné).[9] Une question s'impose alors : l'utilisation de cette littérature aurait-elle donné lieu à un résultat très différent de celui que l'auteur a produit ? Il faut l'avouer : pas nécessairement, mais en tout cas les arguments auraient été nettement plus élaborés et mieux étayés, le sujet l'aurait mérité car parler du secret en imposant le silence à plusieurs auteurs précédents n'est pas forcément la voie à suivre.

NOTES

[1] Jean-Marie Santamaria, *La Chambre des comptes de Lille de 1386 à 1419. Essor, organisation et fonctionnement d'une institution princière* (Burgundica XX) (Turnhout : Brepols, 2012).

[2] Ernst Kantorowicz, « Mystères d'Etat. Un concept absolutiste et ses origines médiévales (bas Moyen Âge) » in E. Kantorowicz, *Mourir pour la patrie* (Paris : Presses Universitaires de France, 1974), pp. 93-125.

[3] Patrick Boucheron, Nicolas Offenstadt, *L'espace public au Moyen Âge. Débats autour de Jürgen Habermas* (Paris : Presses Universitaires de France, 2011).

[4] Jonas Braekevelt, "Jean Coustain en de Hoge Rechtsmacht te Lovendegem en Zomergem. Favoritisme, schenkingen en afgunst aan het hof van Filips de Goede" *Handelingen van de Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent* 64 (2010): 87-128.

[5] Franck Mercier, *La vauderie d'Arras. Une chasse aux sorcières à l'automne du Moyen Âge*, (Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2006).

[6] Marc Boone, "State Power and Illicit Sexuality: The Persecution of Sodomy in Late-Medieval Bruges" *Journal of Medieval History* 22 (1996): pp. 135-153.

[7] Myriam Carlier, *Kinderen van de minne? Bastaarden in het vijftiende-eeuwse Vlaanderen* (Brussel : Koninklijke Academie van België, 2001) (Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten, nieuwe reeks nr. 3).

[8] Hannes Lowagie, *Met brieven an de wet. Stedelijk briefverkeer in het laatmiddeleeuwse graafschap Vlaanderen* (Gent: Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent, 2012) (Verhandelingen nr. 34).

[9] Jan Van Rompaey, *Het grafelijk baljuwsambt in Vlaanderen tijdens de Bourgondische periode*, (Brussel: Koninklijke Academie van België, 1967) (Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, XXIX, nr. 62). John Bartier, *Légistes et gens de finances au XV^e siècle. Les conseillers des ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire* (Bruxelles : Académie royale de Belgique, 1955) (Académie royale de Belgique, Classe des lettres et des sciences morales et politiques, L). Walter Prevenier, *De Leden en de Staten van Vlaanderen (1384-1405)* (Brussel: Koninklijke Academie van België, 1961) (Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, nr. 43). Willem Pieter Blockmans, *De volksvertegenwoordiging in Vlaanderen in de overgang van middeleeuwen naar nieuwe tijden (1384-1506)* (Brussel: Koninklijke Academie van België, 1978) (Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, XL, nr. 90). Marc Boone, "In den beginne was het woord'. De vroege groei van 'parlementen' in de middeleeuwse vorstendommen der Nederlanden" *Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden* 120, afl.3 (2005): pp. 338-361.

Marc Boone
Ghent University
marc.boone@ugent.be

Copyright © 2019 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.